

COMMUNICATION FINANCIÈRE AU 31.12.2022

JAIDA a pour mission de soutenir le secteur de la microfinance au Maroc et de servir de plateforme pour drainer de nouveaux capitaux privés vers le secteur de microcrédit, d'améliorer la coordination des bailleurs de fonds et de renforcer le partenariat public privé dans le cadre d'une stratégie de développement social et de la protection de l'environnement.

Entités contrôlées

Micro Banking Software (MBS) est une société anonyme détenue à 100% par JAIDA.

Faits marquants 2022

L'année 2022 a été marquée par l'impact des mesures étatiques de soutien au secteur de la microfinance sur la situation financière des Associations de Microfinance. A ce titre, en plus de la prolongation de la dérogation relative au provisionnement des créances en souffrance par Bank Al-Maghrib, la mise en jeu du Fonds de Garantie DAMAN AGR, géré par Tamwilcom, a permis au secteur de la Microfinance d'accompagner les AGR impactées par la crise sanitaire à travers la restructuration des prêts. Par ailleurs, les acteurs du secteur ont pu bénéficier de la contribution étatique aux intérêts intercalaires relatifs aux reports des échéances des AGRs durant la crise sanitaire.

JAIDA, en tant qu'acteur spécialisé dans le financement des institutions de la microfinance, a accompagné le secteur à travers un financement annuel global de 250 millions de dirhams. Par conséquent, l'encours flash s'est établi à 911 millions de dirhams.

Le produit net bancaire de JAIDA a progressé de +3% par rapport à 2021, pour s'établir à 24,3 millions de dirhams à fin 2022.

Cette amélioration du PNB est expliquée principalement par :

- L'augmentation du volume moyen des encours de crédit de 32 millions de dirhams ; et
- L'optimisation du coût de refinancement à travers l'émission obligataire privée effectuée en novembre 2021.

Le compte de résultat de JAIDA affiche un bénéfice net de 10,4 millions de dirhams en évolution de (+9 MMAD) par rapport à 2021.

BILAN

		(en MAD)	
ACTIF	31/12/2022	31/12/2021	
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 335	1 347	
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	967 963 930	923 911 063	
. A vue	60 361 556	5 903 831	
. A terme	907 602 374	918 007 231	
3. Créances sur la clientèle	172 625	243 818	
. Crédits de trésorerie et à la consommation	172 625	243 818	
. Crédits à l'équipement	-	-	
. Crédits immobiliers	-	-	
. Autres crédits	-	-	
4. Créances acquises par affacturage	-	-	
5. Titres de transaction et de placement	20 243 599	111 920 575	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	
. Autres titres de créance	20 243 599	111 920 575	
. Titres de propriété	-	-	
6. Autres actifs	6 938 823	7 100 601	
7. Titres d'investissement	-	-	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	
. Autres titres de créance	-	-	
8. Titres de participation et emplois assimilés	-	150 000	
9. Créances subordonnées	-	-	
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	
11. Immobilisations incorporelles	733 254	1 378 417	
12. Immobilisations corporelles	675 296	456 763	
Total de l'Actif	996 729 362	1 045 162 583	

		(en MAD)	
PASSIF	31/12/2022	31/12/2021	
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	200 612 708	-	
. A vue	-	-	
. A terme	200 612 708	-	
3. Dépôts de la clientèle	-	-	
. Comptes à vue créditeurs	-	-	
. Comptes d'épargne	-	-	
. Dépôts à terme	-	-	
. Autres comptes créditeurs	-	-	
4. Titres de créance émis	167 074 338	355 816 950	
. Titres de créance négociables émis	-	-	
. Emprunts obligataires émis	167 074 338	355 816 950	
. Autres titres de créance émis	-	-	
5. Autres passifs	4 195 920	10 405 572	
6. Provisions pour risques et charges	22 754 193	27 294 171	
7. Provisions réglementées	-	-	
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	
9. Dettes subordonnées	118 569 166	178 529 399	
10. Ecarts de réévaluation	-	-	
11. Réserves et primes liées au capital	9 917 112	9 863 339	
12. Capital	328 027 900	328 027 900	
13. Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-	
14. Report à nouveau (+/-)	135 171 478	134 149 788	
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	10 406 548	1 075 463	
Total du Passif	996 729 362	1 045 162 583	

ETAT DES SOLDES DE GESTION

		(en MAD)	
TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2022	31/12/2021	
1.(+) Intérêts et produits assimilés	39 021 720	39 303 433	
2.(+) Intérêts et charges assimilés	16 147 501	18 559 676	
MARGE D'INTERET	22 874 219	20 743 757	
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-	
5.(+) Commissions services	10 000	-	
6.(+) Commissions servies	-	-	
MARGE SUR COMMISSIONS	10 000	-	
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-	
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement	1 392 337	3 227 050	
9.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-	
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	1 392 337	3 227 050	
11.(+) Divers autres produits bancaires	17 202	425 236	
PRODUIT NET BANCAIRE	24 259 355	23 545 470	
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-	
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-	
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-	
16.(-) Charges générales d'exploitation	7 975 275	8 086 523	
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	16 284 079	15 458 947	
17.(-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	8 816 639	-	
18.(-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	10 160 085	8 172 834	
RESULTAT COURANT	17 627 526	7 286 113	
RESULTAT NON COURANT	6 014 718	3 891 913	
19.(-) Impôts sur les résultats	1 206 260	5 820 737	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 406 548	1 075 463	
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	321 779	242 725	
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-	
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	2 927 241	8 320 000	
23.(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-	
24.(+) Dotations non courantes	-	-	
25.(-) Reprises de provisions	13 087 327	147 166	
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-	
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-	
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	568 242	9 491 022	
31.(-) Bénéfices distribués	-	-	
(+) AUTOFINANCEMENT	568 242	9 491 022	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

		(en MAD)	
CPC	31/12/2022	31/12/2021	
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	40 424 057	42 530 483	
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	39 021 720	39 303 433	
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	1 392 337	3 227 050	
4. Produits sur titres de propriété	-	-	
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
6. Commissions sur prestations de service	10 000	-	
7. Autres produits bancaires	-	-	
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	16 164 702	18 985 012	
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les EC	5 568 912	12 120 830	
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	10 578 589	6 438 845	
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
12. Autres charges bancaires	17 202	425 236	
III. PRODUIT NET BANCAIRE	24 259 355	23 545 470	
13. Produits d'exploitation non bancaire	-	-	
14. Charges d'exploitation non bancaire	-	-	
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	7 975 275	8 086 523	
15. Charges de personnel	3 530 968	3 639 136	
16. Impôts et taxes	51 038	7 940	
17. Charges externes	3 537 073	3 632 223	
18. Autres charges générales d'exploitation	534 417	564 500	
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	921 779	242 725	
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	11 743 880	8 320 000	
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	8 816 639	-	
21. Pertes sur créances irrécouvrables	-	-	
22. Autres dotations aux provisions	2 927 241	8 320 000	
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTISEES	13 087 327	147 166	
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-	
24. Récupérations sur créances amorties	-	-	
25. Autres reprises de provisions	13 087 327	147 166	
VII. RESULTAT COURANT	17 627 526	7 286 113	
26. Produits non courants	51 607	76 493	
27. Charges non courantes	6 066 325	466 405	
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	11 612 808	6 896 201	
Impôts sur les résultats	1 206 260	5 820 737	
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 406 548	1 075 463	
TOTAL PRODUITS	53 562 991	42 754 141	
TOTAL CHARGES	43 156 442	41 678 678	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 406 548	1 075 463	

HORS BILAN

		(en MAD)	
HORS BILAN	31/12/2022	31/12/2021	
ENGAGEMENTS DONNES	-	-	250 000 000
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-	250 000 000
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	-	-	-
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-	-
5. Titres achetés à rémérer	-	-	-
6. Autres titres à livrer	-	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	105 631 000	105 165 000	
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	105 631 000	105 165 000	
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-	
10. Titres vendus à rémérer	-	-	
11. Autres titres à recevoir	-	-	

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

		(en MAD)	
NATURE	31/12/2022	31/12/2021	
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	40 424 057	42 530 483	
2.(+) Récupérations sur créances amorties	13 138 934	223 659	
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	16 164 702	18 985 012	
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	6 066 325	466 405	
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	19 397 376	7 843 798	
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	1 206 260	5 820 737	
7.(-) Impôts sur les résultats versés	-	-	
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges Variation des :	10 728 328	9 638 188	
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	44 052 867	72 269 525	
9.(+) Créances sur la clientèle	71 193	144 141	
10.(+) Titres de transaction et de placement	91 676 976	110 202 715	
11.(+) Autres actifs	311 778	3 396 715	
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	200 612 708	308 689 931	
14.(+) Dépôts de la clientèle	-	-	
15.(+) Titres de créance émis	188 742 612	191 937 889	
16.(+) Autres passifs	10 749 631	1 420 015	
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	49 127 545	149 723 360	
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	59 855 872	140 085 172	
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-	
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-	
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	
21.(+) Intérêts perçus	104 349	955 190	
22.(+) Dividendes perçus	-	-	
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	104 349	955 190	
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	
24.(-) Emission de dettes subordonnées	59 960 233	141 041 696	
25.(+) Emission d'actions	-	-	
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	
27.(-) Intérêts versés	-	-	
28.(-) Dividendes versés	-	-	
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	59 960 233	141 041 696	
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV + V)	12	1 334	
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 347	13	
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 359	1 347	

Aux Actionnaires de la société
JAIDA S.A
Immeuble High Tech,
Avenue Ennakhil, Hay Riad
Rabat, Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de JAIDA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 602.092 KMAD (y compris des dettes subordonnées pour 118.569 KMAD) dont un bénéfice net de 10.407 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de JAIDA au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des créances sur les associations de micro-crédit	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les créances sur les associations de micro-crédit sont porteuses d'un risque de contrepartie qui expose JAIDA à une perte potentielle si les clients s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. JAIDA constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des créances en souffrance ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose JAIDA. <p>Au 31 décembre 2022, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 11 ; il ramène les créances sur les associations de micro-crédit à un montant net de MMAD 907.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur les associations de micro-crédit et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de JAIDA et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par JAIDA ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de JAIDA ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances en souffrance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driouch Sleoui Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT
M. Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Morina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOU DA KORACHI
Associée